

NUMERO SIREN : 424439917

Enseigne :

N° GREFFE : 2017/240

Objet : SARL PIERRE INDUSTRIE
LE BOURG
16270 SURIS

**LETTRE CONDITIONS
IMMEUBLE SURIS
IMMEUBLE ROUMAZIERES**

Liquidation Judiciaire : 14 DECEMBRE 2017

N/Réf. : 32012/BD/IMM

Affaire suivie par dbielec@etudehirou.com

Madame, Monsieur,

Ce courrier est établi en ma qualité de Liquidateur judiciaire de la SARL PIERRE INDUSTRIE déclaré en Liquidation Judiciaire par jugement du TRIBUNAL de COMMERCE d'ANGOULEME en date du 14 décembre 2017.

Les actifs immobiliers de cette société font l'objet d'une publicité sur le site internet de l'étude.

Si ces biens vous intéressent (IMMEUBLE SURIS OU ROUMAZIERES) et afin de saisir le juge commissaire, je vous demande de me faire parvenir votre offre :: LUNDI 24 JUIN 2019 – 12 HEURES : DATE BUTOIR DE L'OFFRE

- une offre écrite détaillée respectant les conditions ci-dessous énoncées, **(ENVOI PAR COURRIER à l'étude HIROU – 26 Place Turenne – 16000 ANGOULEME -**
- me retourner le présent courrier reprenant les conditions de vente daté et signé avec la Mention manuscrite : « *Bon pour accord pour les conditions mentionnées dans le présent courrier* ».

Par la présente, je vous demande de me transmettre votre offre écrite qui devra :

- être exhaustive et répertorier l'ensemble des parcelles que vous souhaitez acquérir,
- être dénuée de toute condition suspensive,
- préciser le montant de l'acquisition,

MERCI D'ADRESSER VOS CORRESPONDANCES A L'ETUDE D'ANGOULEME

26 Place Turenne – CS 72201
16022– ANGOULEME CEDEX

Tél. : 05 45 92 66 70 Standard ouvert du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 – Télécopie : 05 45 92 61 51

Email : etudeangouleme@etudehirou.com

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE LE REGLEMENT PAR CHEQUE EST ACCEPTE
IL N'EST PAS REPONDU PAR TELEPHONE AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

- être accompagnée d'un chèque de garantie de 10 % du montant total au titre d'un éventuel dédit (encaissé). Cette somme sera déduite du montant de la vente à la signature de l'acte ou restituée en cas de refus de l'offre par le Juge-commissaire,
- Une attestation de solvabilité (accord de prêt, solde compte courant ou d'épargne, ...)
- préciser éventuellement une faculté de substitution,
- copie de carte d'identité pour les personnes physiques ou un Kbis de moins de trois mois pour les sociétés,
- Cordonnées de votre notaire,
- La régularisation et signature de l'attestation d'absence de lien de parenté en application des dispositions de l'article L 642-3 du code de commerce (ci jointe).

Il vous est rappeler que :

- Votre offre est ferme et définitive.
- Elle peut être retirée jusqu'à la veille de l'audience.
- Si votre offre est retenue par le juge-commissaire, la vente est considérée comme définitive et vous oblige à acquérir et à passer l'acte d'acquisition.
- Votre refus d'acquérir malgré l'ordonnance de vente engage votre responsabilité et une action en responsabilité sera engagée soit pour forcer la vente soit pour obtenir des dommages et intérêts correspondant au montant de votre offre.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir signer cette lettre condition et de me la retourner en 2 exemplaires accompagné de votre offre et les pièces demandées.

Vous trouverez en pièce jointe :

- L'expertise détaillée de l'immeuble de SURIS et Immeuble de ROUMAZIERES
- Un engagement de confidentialité

Concernant les visites du site, je vous remercie de contacter Maître TALBOT, Huissier de Justice à Confolens qui vous fixera un rendez-vous. (téléphone : 05 45 94 06 64)

Je vous prie de croire, , à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Laurent HIROU

SIGNATURE DE L ACQUEREUR

DATE :

MERCI D'ADRESSER VOS CORRESPONDANCES A L'ETUDE D'ANGOULEME

26 Place Turenne – CS 72201
16022– ANGOULEME CEDEX

Tél. : 05 45 92 66 70 Standard ouvert du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 – Télécopie : 05 45 92 61 51
Email : etudeangouleme@etudehirou.com

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE LE REGLEMENT PAR CHEQUE EST ACCEPTE
IL N'EST PAS REPONDU PAR TELEPHONE AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

ATTESTATION EN VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L 642-3 et
L 642-20 alinéa 1 DU CODE DE COMMERCE
(aucun lien de parenté avec l'acquéreur)

Je soussigné ,

atteste et certifie par la présente ne pas tomber sous le coup des interdictions mentionnées à l'article L 642-3 du code de commerce.

Article L 642-3 code de commerce :

Ni le débiteur, au titre de l'un quelconque de ses patrimoines, ni les dirigeants de droit ou de fait de la personne morale en liquidation judiciaire, ni les parents ou alliés jusqu'au deuxième degré inclusivement de ces dirigeants ou du débiteur personne physique, ni les personnes ayant ou ayant eu la qualité de contrôleur au cours de la procédure ne sont admis, directement ou par personne interposée, à présenter une offre. De même, il est fait interdiction à ces personnes d'acquérir, dans les cinq années suivant la cession, tout ou partie des biens compris dans cette cession, directement ou indirectement, ainsi que d'acquérir des parts ou titres de capital de toute société ayant dans son patrimoine, directement ou indirectement, tout ou partie de ces biens, ainsi que des valeurs mobilières donnant accès, dans le même délai, au capital de cette société.

Fait à

Le

Nom et Signature

Je vous prie de croire, , à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Laurent HIROU

MERCI D'ADRESSER VOS CORRESPONDANCES A L'ETUDE D'ANGOULEME

26 Place Turenne – CS 72201
16022– ANGOULEME CEDEX

Tél. : 05 45 92 66 70 Standard ouvert du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 – Télécopie : 05 45 92 61 51

Email : etudeangouleme@etudehirou.com

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE LE REGLEMENT PAR CHEQUE EST ACCEPTE
IL N'EST PAS REPONDU PAR TELEPHONE AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE

JE SOUSSIGNE :

Nom : Prénom :

Né le : A :

Demeurant à :

Agissant en qualité de :

De la société :

Dénomination sociale :

Forme juridique : Capital social :

Siège social :

RCS :

M'ENGAGE PAR LES PRESENTES :

- A assurer une totale confidentialité des informations, documents, pièces et renseignements de toute nature concernant la _____ dont j'ai pu disposer ou avoir eu connaissance à l'occasion de l'étude du projet de reprise de cette entreprise ;
- A ne faire usage directement ou indirectement des éléments mentionnés ci-dessus que dans le but exclusif de formuler une offre de reprise de cette affaire à l'exclusion de toute autre exploitation.

Je reconnais avoir été informé qu'en cas de non-respect des dispositions ci-dessus, ma responsabilité serait engagée à l'égard de la _____ de ses Mandataires de Justice et des futurs repreneurs de cette entreprise qui peuvent légitimement et faire valoir une demande de réparation du préjudice subi tant par l'entreprise, ses dirigeants, actionnaires et créanciers, cette liste étant énonciative et non limitative, outre les dommages et intérêts qui pourraient m'être réclamés.

Fait à : Le :

Signature : Cachet :

A VENDRE CHARENTE – COMMUNE DE SURIS -16270 (Axe Angoulême-Limoges)
Meubles DELIAS SA – REFERENCES MANDAT – 31962 -
IMPORTANT SITE INDUSTRIEL – 32 408 m2 composé d'environ 40 bâtiments
Edifiés sur parcelles totales de 10 ha 93 a 16 ca
Libre de tout locataire -

A VENDRE CHARENTE – COMMUNE DE SURIS-16270 (Axe Angoulême-Limoges)
PIERRE INDUSTRIE SARL – REFERENCES MANDAT –32012 -
BATIMENT à usage de bureaux et de stockage sur parcelles de 22 a86 ca
Surface de stockage sur 2 niveaux : 860 m2 et 520 m2
Surface de bureaux sur 2 niveaux : 160 m2 et 280 m2
Libre de tout locataire -

A VENDRE CHARENTE – COMMUNE DE ROUMAZIERES -16270 (Axe Angoulême-Limoges)
PIERRE INDUSTRIE SARL – REFERENCES MANDAT –32012 –
DEUX ENTREPOTS industriels sur parcelles : 1 ha 26a 19 ca
Surfaces Bâtiment 1 : 1500 m2 – Bâtiment 2 : 1620 m2
Libre de tout locataire -

CONSULTATION sur SITE INTERNET : www.etude-hirou.com
Rubrique : Biens à vendre – Code postal 16 en CHARENTE – Biens immobiliers
RECHERCHER
En pièce jointe : Expertise – Modalités de vente -

SELARL HIROU – Mandataires Judiciaires
26 Place Turenne – 16000 – ANGOULEME

MERCI D'ADRESSER VOS CORRESPONDANCES A L'ETUDE D'ANGOULEME

26 Place Turenne – CS 72201
16022– ANGOULEME CEDEX
Tél. : 05 45 92 66 70 Standard ouvert du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 – Télécopie : 05 45 92 61 51
Email : etudeangouleme@etudehirou.com
MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE LE REGLEMENT PAR CHEQUE EST ACCEPTE
IL N'EST PAS REPONDU PAR TELEPHONE AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS